

Décoration à titre posthume d'un ancien représentant de l'UA au Burundi

PANA, 01 juillet 2014 Bujumbura, Burundi - L'ancien représentant de l'Union africaine (UE) au Burundi, feu Mamadou (photo) a été décoré, mardi, à titre posthume, de l'Ordre de l'amitié des peuples, "classe de commandeur", par l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, lors des cérémonies commémoratives du 52^e anniversaire de l'indépendance nationale. En plus de la médaille de mérite, le président Nkurunziza a annoncé une enveloppe financière de quelque 1,5 million de francs burundais (près de 1.000 dollars us) pour soutenir la famille du diplomate d'origine guinéenne qui est décédé d'une mort naturelle après avoir joué un rôle de premier plan dans les négociations et la conclusion de l'accord inter-burundais de 2000, à Arusha, en Tanzanie, sur la paix et la réconciliation nationale.

Le diplomate guinéen a passé 10 ans de sa carrière au Burundi où il était très actif et respecté, y compris des chancelleries occidentales à Bujumbura qui le consultaient parfois mieux que les autochtones sur les initiatives à prendre au plus fort des années passées de guerre civile au Burundi. C'est pour tous ses efforts dévoués à la cause de la paix que le président burundais a décoré le «sage» à titre posthume de l'une des plus hautes distinctions de la République. Une dizaine d'autres personnalités nationales et étrangères ont été également distinguées pour leurs contributions à l'économie et au développement du pays à l'occasion du 52^e anniversaire de l'indépendance nationale dont l'autre moment important, la veille, le message à la nation du chef de l'Etat burundais. Dans son message, le président Nkurunziza a annoncé son engagement à favoriser des élections générales «exemplaires» en 2015 pour rassurer une partie de l'opinion nationale et internationale qui se pose déjà des questions sur les préparatifs matériels et techniques de ces consultations populaires par le gouvernement. L'autre annonce a porté sur une amnistie générale pour quelque 3.000 prisonniers dans le cadre d'une nouvelle politique de désengorgement des établissements pénitentiaires du pays réputés «irrespectueux» de part les effectifs politiques et la promiscuité. Le président a encore annoncé la mise sur pied d'une Commission nationale pour la vérité et la réconciliation avant la fin de cette année alors qu'elle se faisait attendre au lendemain de l'accord d'Arusha de 2000 qui préconisait également d'entendre et de juger tous les crimes de sang qui ont endeuillé le pays depuis son accession à l'indépendance nationale, en 1962, jusqu'à l'accord global de cessez-le-feu de 2003.